

Annexe 3 : « Vor dem Gesetz » dans sa traduction française de Marc de Launay

DEVANT LA LOI

Devant la loi, il y a un gardien. Arrive un homme, de la campagne, qui lui demande à entrer dans la loi. Mais le gardien lui dit qu'il ne peut lui accorder d'entrer maintenant. L'homme réfléchit et lui demande s'il aura plus tard, donc, la permission d'entrer. « C'est possible, répond le gardien, mais pas maintenant. » Étant donné que la porte qui conduit à la loi est ouverte, comme toujours, et que le gardien vient de faire un pas sur le côté, l'homme se penche pour regarder à l'intérieur, à travers l'entrée. Le gardien, l'observant, se met à rire, et lui dit : « Si cela t'attire tant, essaie donc d'entrer malgré mon interdiction. Mais, sache-le, je suis puissant ; et je ne suis que le premier gardien. Or, de salle en salle, il y a des gardiens, tous plus puissants les uns que les autres. Moi-même, je ne puis supporter ne serait-ce que la vue du troisième. » L'homme de la campagne ne s'était pas attendu à de telles difficultés ; la loi est pourtant censée être toujours accessible, et à tout un chacun, pense-t-il ; mais, observant alors mieux le gardien dans son manteau de fourrure, avec son grand nez pointu, la longue, mince et noire barbe tartare, il préfère décider d'attendre qu'on lui donne l'autorisation d'entrer. Le gardien lui passe un tabouret, et le laisse s'asseoir à côté de la porte. Il reste assis là, durant des jours et des années. Il fait maintes tentatives pour être admis, et fatigue le gardien de ses prières. Souvent, le gardien le soumet à de petits interrogatoires, l'interroge sur la contrée dont il vient, et sur bien d'autres choses ; mais ce sont des questions posées avec indifférence, comme en posent de grands seigneurs ; à chaque fois, pour conclure, le gardien lui répète qu'il ne peut encore le laisser entrer. L'homme qui, pour son voyage, s'est muni de beaucoup de choses, les emploie toutes, même les plus précieuses, à corrompre le gardien. Lequel ne refuse rien, mais dit à chaque fois : « Je ne l'accepte qu'afin que tu ne croies pas avoir négligé quoi que ce soit. » Durant ces nombreuses années, l'homme a presque sans interruption observé le gardien. Il en oublie les autres, et c'est ce premier-là qui lui paraît être l'unique obstacle à son entrée dans la loi. Il maudit le sort malheureux, à voix haute et sans retenue dans les premières années ; plus tard, lorsqu'il a vieilli, il ne fait que grommeler entre ses dents. Il retombe en enfance, et, comme au cours de ses années d'études consacrées au gardien, il est

parvenu à connaître jusqu'aux puces de son col de fourrure, il prie même les puces de lui venir en aide et de fléchir le gardien. Pour finir, sa vue a baissé, et il ne sait plus distinguer s'il fait vraiment plus sombre autour de lui ou si ses yeux seuls le trahissent. En revanche, il discerne bien désormais, dans le noir, une lueur qui brille à travers l'entrée de la loi, d'un éclat que rien jamais n'éteint. Il n'a plus longtemps à vivre. Avant sa mort, toutes les expériences de ces années-là se précipitent dans sa tête en une question qu'il n'avait pas encore posée au gardien. Il lui fait signe, car il n'est plus capable de redresser son corps qui peu à peu se raidit. Le gardien doit s'incliner très bas, car la différence de taille s'est considérablement accrue aux dépens de l'homme. « Mais que veux-tu encore savoir ? demande le gardien, tu es insatiable. » – « Tout le monde aspire à la loi, dit l'homme, comment se fait-il que, durant ces nombreuses années, personne à part moi n'ait demandé à y entrer ? » Le gardien comprend que l'homme est près de sa fin, et, afin de toucher son ouïe déclinante, il rugit : « Personne d'autre ne pouvait avoir accès ici, car c'est à toi seul qu'était destinée cette entrée. Je m'en vais, maintenant, et la referme. »